BULLETIN MUNICIPAL

SAINT AMAND sur Sèvre

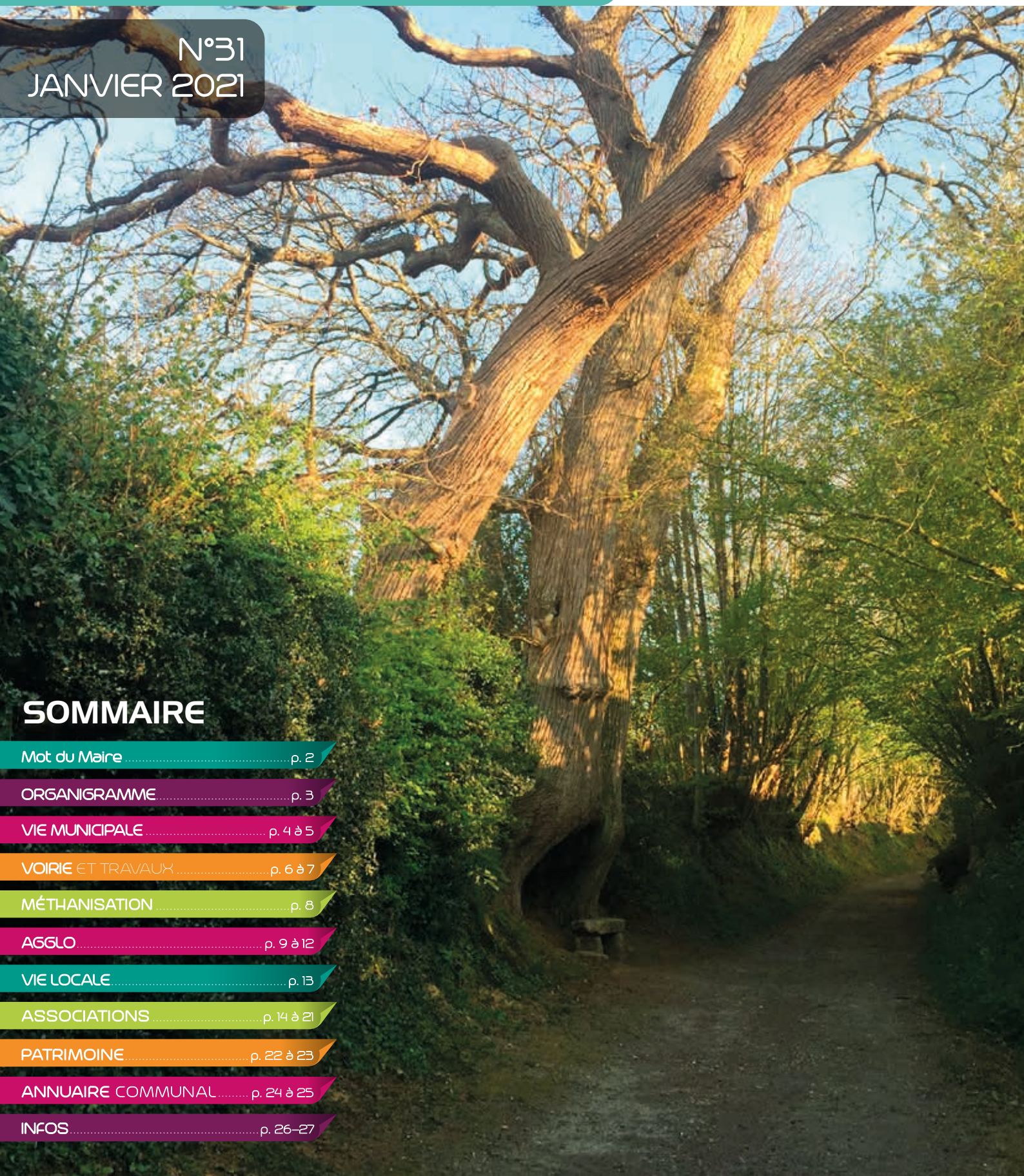

N°31
JANVIER 2021

SOMMAIRE

Mot du Maire ..... p. 2
ORGANIGRAMME ..... p. 3
VIE MUNICIPALE ..... p. 4 à 5
VOIRIE ET TRAVAUX ..... p. 6 à 7
MÉTHANISATION ..... p. 8
AGGLO ..... p. 9 à 12
VIE LOCALE ..... p. 13
ASSOCIATIONS ..... p. 14 à 21
PATRIMOINE ..... p. 22 à 23
ANNUAIRE COMMUNAL ..... p. 24 à 25
INFOS ..... p. 26–27

Mot du Maire

EDITO



Chers Saintamantais,

En ce début 2021, les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année ; vœux de bonne santé, de réussite dans vos projets et d'épanouissement personnel. Nous aurions aimé vous rassembler pour échanger avec vous lors de la cérémonie habituelle des vœux de la municipalité, mais malheureusement les conditions sanitaires ne nous l'autorisent pas.

En premier lieu, j'aimerais remercier ici mon prédécesseur, Claude Papin, pour sa confiance et son soutien. Il m'avait invitée en 2014 à rejoindre l'équipe municipale et par là, permis une première expérience d'élue durant les 6 dernières années. Je tiens également à remercier tous les anciens élus municipaux pour tout le travail accompli.

Après avoir pris part à plusieurs associations locales, mon envie aujourd'hui est de me mettre au service de ma commune et de ses habitants. Ainsi, le 25 mai 2020, au coeur d'une crise sanitaire qui nous a tous durement éprouvés, je me suis vue confier la responsabilité de la commune, entourée d'une équipe d'élus impliquée, dynamique, enthousiaste et partageant les mêmes valeurs.

Inédite, la crise sanitaire liée à la Covid-19 restera l'événement majeur de l'année 2020. J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux qui ont vécu des épreuves et l'isolement, et que nous n'avons pas pu accompagner comme il se doit. Cette pandémie a envahi et continue d'envahir nos vies, mais grâce à la solidarité et à l'engagement de chacun, nous y faisons face. La participation bénévole à la confection et la distribution des masques en tissu pour sortir du 1er confinement en est la preuve. Au nom de la population saintamantaise, je renouvelle tous nos remerciements.

Malgré ce bouleversement dans nos vies, notre équipe s'est installée. Rapidement les commissions se sont mises en place, le travail de vie courante de la commune s'est poursuivi et très vite notre réflexion sur les projets a démarré.

En effet, les 2 dernières parcelles du lotissement des Fourboutières avaient trouvé acquéreur à la fin du précédent mandat. La commission lotissement travaille désormais à l'élaboration de celui du Gros Chêne. Le nombre de parcelles reste à définir mais ne devrait pas excéder 5 ou 6, et déjà plusieurs acquéreurs potentiels se sont manifestés. Ainsi, très vite nous devrons réfléchir au suivant.

La construction de maisons neuves signifie l'arrivée de nouvelles familles, propice à la préservation de notre école. Cependant, la structure actuelle du périscolaire devient trop exigüe pour répondre à la demande. Ainsi, la réflexion d'un nouvel accueil initiée lors du précédent mandat se poursuit activement, et le projet devrait rapidement voir le jour.

La commission voirie a quant à elle, rapidement débuté un travail sur la sécurité suite au constat du non-respect trop fréquent de la priorité à droite du carrefour du centre bourg. Les Saintamantais sont sensibles au respect du code de la route, alors qu'il en est tout autrement pour beaucoup d'automobilistes extérieurs. Ainsi, en tout début d'année, seront posés 4 stops, intervient ensuite la priorité à droite… et la politesse.

Développer la communication avec vous et s'ouvrir vers l'extérieur est un de nos objectifs prioritaires. Pour cela, la commission communication travaille à l'élaboration d'un site internet qui devrait voir le jour au cours de cette nouvelle année.

D'autre part, nous nous sommes engagés au maintien de nos commerces de proximité et avons déjà dû y travailler. En effet, le bâtiment comportant le salon de coiffure a été vendu, obligeant Sonia Brillanceau à déménager d'ici fin février. Nous ne pouvions imaginer son installation éloignée du centre bourg et avons donc décidé d'acquérir l'ancien bureau de tabac de M. et Mme Henri Biteau. Les travaux de réhabilitation ne permettront pas l'ouverture dès le 1er mars prochain, mais une solution provisoire devrait être trouvée prochainement.

Nous continuons aussi à travailler au maintien de nos services, nos commerces et nos entreprises.

Dans un second temps, je souhaite vous faire part de ma participation au sein de l'Agglo 2b, aux commissions finances et office du tourisme. Certains conseillers municipaux prennent également part à diverses autres commissions. La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais est un partenaire incontournable pour la réalisation de projets ; elle nous apporte son support technique. Je profite de l'occasion pour vous informer de la prochaine enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), du 15 février au 18 mars 2021 (cf note jointe). J'insiste sur le fait que votre participation est essentielle pour notre commune. Je vous invite d'ores et déjà à le consulter via le site internet de l'Agglo 2b : https://www.agglo2b.fr/amenagement-projets/plan-local-d-urbanisme. Je vous rappelle que nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce sujet.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à Pacôme qui a intégré l'équipe des employés en novembre dernier. J'en profite pour remercier ici tous les agents communaux qui m'apportent leur soutien, leur expertise et pour leur dévouement pour notre commune.

Enfin, soyez assurés de l'investissement total de l'équipe municipale à la préservation de la qualité de vie dans notre commune, et de notre bienveillance au soutien et à la valorisation du dynamisme et du bénévolat, si précieux à St Amand.

Que cette année 2021 permette de voir se réaliser toutes vos espérances pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Votre Maire

Sylvie Bazantay

ORGANIGRAMME


Anne SOULARD
Adjointe


André BOISSONNOT
Adjoint


Laurent CHAILLOU


Danick TURPEAU


Mathieu COUTANT


Natacha BOURASSEAU


Béatrice HERAULT


Benjamin HUVELIN


Sylvia HUVELIN


Loren MURZEAU


Mickaël REVAUD


Viviane ECHASSERIAU


Christian BERNARD


Antoine DRAPEAU

COMMISSIONS MUNICIPALES 2020

COMMISSION FINANCES/BUDGET
Sylvie BAZANTAY, André BOISSONNOT, Mathieu COUTANT, Viviane ECHASSERIAU, Mickaël REVAUD, Anne SOULARD

COMMISSION SOCIAL/JEUNESSE/VIE SCOLAIRE
Sylvie BAZANTAY, Viviane ECHASSERIAU, Béatrice HERAULT, Benjamin HUVELIN, Anne SOULARD, Danick TURPEAU

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE
Sylvie BAZANTAY, Christian BERNARD, André BOISSONNOT, Natacha BOURASSEAU, Laurent CHAILLOU, Antoine DRAPEAU, Béatrice HERAULT, Sylvia HUVELIN, Loren MURZEAU, Anne SOULARD, Danick TURPEAU

COMMISSION VOIRE/BATIMENTS/ESPACES VERTS
Sylvie BAZANTAY, Christian BERNARD, André BOISSONNOT, Natacha BOURASSEAU, Laurent CHAILLOU, Mathieu COUTANT, Antoine DRAPEAU, Benjamin HUVELIN, Sylvia HUVELIN, Mickaël REVAUD

COMMISSION COMMUNICATION
Sylvie BAZANTAY, Natacha BOURASSEAU, Béatrice HERAULT, Sylvia HUVELIN, Loren MURZEAU, Anne SOULARD, Danick TURPEAU

COMMISSION ACCUEIL PERISCOLAIRE
Sylvie BAZANTAY, Anne SOULARD, Natacha BOURASSEAU, Viviane ECHASSERIAU, Béatrice HERAULT, Benjamin HUVELIN, Loren MURZEAU, Danick TURPEAU

COMMISSION LOTISSEMENTS
Sylvie BAZANTAY, André BOISSONNOT, Christian BERNARD, Natacha BOURASSEAU, Laurent CHAILLOU, Mathieu COUTANT, Antoine DRAPEAU, Sylvia HUVELIN

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AGGLO 2B
Sylvie BAZANTAY, André BOISSONNOT

DÉLÉGUÉ SVL : Viviane ECHASSERIAU - **DÉLÉGUÉ SIED :** Benjamin HUVELIN - **DÉLÉGUÉ HABITAT AGGLO 2B :** Sylvia HUVELIN

VIE MUNICIPALE

UN NOUVEL EMPLOYÉ AUX SERVICES TECHNIQUES

Après une période d'intérim de quelques mois dans nos services, Pacôme GRAVELEAU, est officiellement employé en qualité d'agent des services techniques, depuis le 24 novembre 2020.

Pacôme est âgé de 21 ans et est originaire de St Pierre des Echaubrognes. Il est détenteur d'un CAP Jardinier Paysagiste.

Les services techniques comptent désormais 3 agents : Laurent, Thomas et Pacôme.



RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Deux types de demandes

Déclaration Préalable

- Toute construction dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 et 20 m². Ce seuil est porté à 40 m² si votre projet concerne l'extension d'une construction située dans une zone urbaine (zone U) d'une commune couverte par un Plan local d'urbanisme (PLU ou PLUi) sous réserve que l'ensemble ne dépasse pas 150 m2 (dans ce cas un Permis de Construire établi par un architecte sera nécessaire).
- Modification de l'aspect extérieur d'une construction existante.
- Changement de destination des locaux sans modification des structures porteuses ni de la façade du bâtiment.
- La transformation d'un local de plus de 5 m² clos et couvert, non compris dans la surface de plancher, en un local constituant de la surface de plancher (transformation d'un garage en chambre ou aménagement de comble).
- Certains projets de piscine ou de terrasses.
- Les clôtures selon le règlement local en vigueur.

Réf. Article R421-17 du Code de l'Urbanisme et suivants



Permis de Construire

- Les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m².
- Dans les zones « U », les travaux d'extension ayant pour effet la création de plus de vingt mètres carrés et d'au plus quarante mètres carrés de surface de plancher ou d'emprise au sol, lorsque leur réalisation aurait pour effet de porter la surface de plancher de la construction au-delà 150 m² de surface de plancher.
- Dans les zones « U », les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m2 en extension de construction existante.
- Tout projet qui inclut un changement de destination des locaux avec modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Réf. Article R 421-14 du Code de l'Urbanisme et suivants

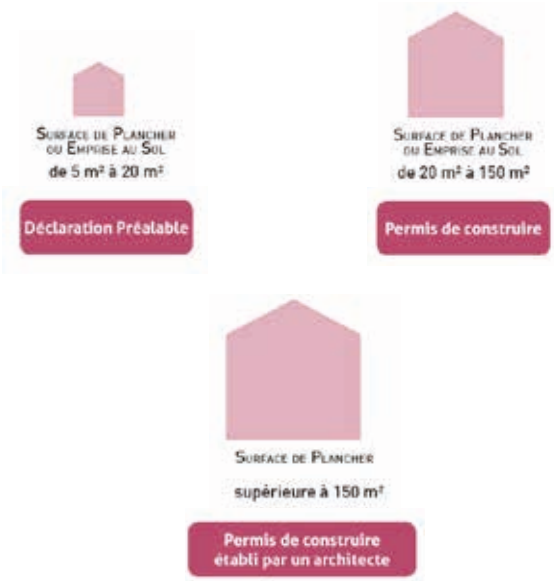

Une fois le Permis de Construire ou la Déclaration Préalable acceptés, le délai pour réaliser les travaux est fixé à trois ans, renouvelable deux fois pour une durée d'un an (soit 5 ans au total)

BUDGET PRIMITIF (voté le 9 mars 2020)

FONCTIONNEMENT DÉPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
Chapitre	**Libellé**	**Budgétisé**	**Chapitre**	**Libellé**	**Budgétisé**
011	Charges à caractère général	219 495 €	013	Atténuation de charges	1 000 €
012	Charges de personnel	210 080 €	70	Produits des services	11 700 €
014	Atténuations de produits	100 €	73	Impôts et taxes	586 226 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	15 000 €	74	Dotations et participations	223 261 €
023	Virement à la section d'investissement	217 872,06 €	75	Autres produits gestion courante	30 000 €
042	Opération d'ordre transfert entre sections	1 335 €	77	Produits exceptionnels	2 500 €
65	Autres charges de gestion courante	152 005 €			
66	Charges financières	38 100 €			
67	Charges exceptionnelles	700 €			
TOTAL DÉPENSES		**854 687,06€**	**TOTAL RECETTES**		**854 687,06 €**

INVESTISSEMENT DÉPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
Chapitre	**Libellé**	**Budgétisé**	**Chapitre**	**Libellé**	**Budgétisé**
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	227 304,27 €	021	Virement de la section de fonctionnement	217 872,06 €
020	Dépenses imprévues investissement	23 000 €	040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 335 €
16	Remboursement d'emprunts	154 500 €	10	Dotations fonds divers Réserves	326 470,07 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000 €	27	Autres immobilisations financières	251 €
204	Subventions d'équipement versées	14 585 €		Restes à réaliser	55 762,06 €
21	Immobilisations corporelles	148 973,34 €			
	Restes à réaliser	32 327,58 €			
TOTAL DÉPENSES		**601 690,19€**	**TOTAL RECETTES**		**601 690,19 €**

ACTION « ARGENT DE POCHE » ÉTÉ 2020

Au cours de l'été 2020, nous avons reconduit notre participation au dispositif « Argent de Poche », proposé aux jeunes de 16 à moins de 18 ans.

Cette opération consiste à proposer des matinées travaux au cours de l'été. L'opération est menée par l'Agglo 2B, en lien étroit avec la mission locale du bocage bressuirais.

5 jeunes ont participé cette année.

Ils ont été encadrés par des bénévoles de l'ESSA (ponçage et peinture de grilles), des élus (nettoyage de la bibliothèque et de la salle des archives, visite des locaux communaux) et ils sont intervenus à l'école (désherbage de la cour, nettoyage).

Bilan positif de la part des jeunes et de la municipalité, malgré une année compliquée !...



VOIRIE ET TRAVAUX

INVESTISSEMENTS 2020

- **Cimetière :** Aménagement d'un ossuaire (1 152 € TTC) et reprise de concessions - 1ère tranche : 3 648 € TTC
- **Réfection toilettes publiques :** 18 787,08 € TTC
- **Réfection enrobé Rue du Docteur Daudon :** 1 080,12 € TTC
- **Travaux sur voirie rurale :** Enduit bi-couche pré-gravillonné à La Roche Savary, La Courtinière, La Turquaisière, La Bégaudière : 43 769,22 € TTC
- **Achat et installation ordinateur pour la Mairie :** 2 952 € TTC
- **Achat d'un lave-vaisselle pour la salle socio-éducative (cantine) :** 2 800 € TTC
- **Table de marque basket salle omnisports :** 957,60 € TTC
- **Cellule de refroidissement pour la salle socio-éducative (cantine) :** 3 290,47 € TTC
- **Table mixage sono salle Libellule :** 653,33 € TTC
- **Achat de 2 armoires réfrigérées (pour la salle socio-éducative et la salle Montfort) :** 2 400 € TTC





Aménagement arrêt de bus à l'Aumônerie :

6 378,22 € TTC avec subvention du Conseil Départemental de 2 657,59 € dans le cadre du dispositif « 1000 chantiers pour les Deux-Sèvres »







Travaux de sécurisation de la VC N° 6 (route de la Pallaire) :

10 020,58 € TTC avec subvention du Conseil Départemental de 4 175,24 € dans le cadre du dispositif « 1000 chantiers pour les Deux-Sèvres »

PRÉVENTION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007 relatif aux bruits de voisinage sont applicables sur la commune de Saint Amand sur Sèvre.

Par conséquent, pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :
de 8h à 12h et de 14h à 19h

Les samedis :
de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont constitués des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires.

En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre de ces déchets est interdit (sauf cas dérogatoire), en raison des nuisances qu'il entraîne : troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes.

Les agriculteurs et forestier peuvent, dans certaines conditions (périodes, distance des bois) réaliser des opérations de brûlage encadrés par l'arrêté du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air. Tout brûlage est interdit pendant la période du 1er juin jusqu'au 30 septembre.

NOS CROIX AU GRÉ DES VENTS



Le matin du 21 octobre dernier, les employés communaux n'ont pu que constater les dégâts occasionnés dans le cimetière par les fortes rafales de vent de la nuit précédente. En effet, la croix située sur le monument au fond du cimetière est tombée et s'est fracassée en plusieurs morceaux. Sa chute n'a provoqué aucun dégât alentour. Nous pouvons dire que c'est un « miracle » que cela se soit produit la nuit ; un tel incident en pleine journée aurait pu être dramatique.

La croix n'est pas réparable, par contre le Christ a subi quelques dégradations qui pourront être consolidées.

Suite à cet évènement, nous avons demandé à faire vérifier la croix située au Calvaire. Celle-ci s'est avérée bien abîmée par le temps et pouvait tomber à n'importe quel moment. Ainsi, nous avons pris la décision de la faire démonter par une entreprise pour la sécurité de tous.

Quant à leur devenir, le conseil municipal mènera une réflexion, conjointement avec la paroisse.



OSSUAIRE ET REPRISE DE TERRAINS COMMUNS

Un ossuaire a été installé pour recevoir les restes mortels provenant des sépultures et concessions reprises. Une première phase de reprise de terrains communs a été effectuée en 2020, une deuxième est actuellement commandée. Il restera un dernier secteur à réaliser courant 2021.



MÉTHANISATION

SAINT AMAND SUR SEVRE : FEU VERT POUR L'UNITE DE METHANISATION



En septembre dernier, l'équipe municipale s'est déplacée sur le site de la méthanisation au lieu-dit «La Rimonière» sur invitation de Christophe SOULARD et de Christian BERNARD, agriculteurs du Gaec CHATON.

Après six ans de conception avec le bureau d'études FRANCE BIOGAZ, la construction en partenariat avec des artisans locaux, Christophe y tenait, a démarré en août 2019. Avec quelques mois de retard, il voit enfin son rêve se réaliser avec le démarrage de sa méthanisation ce mardi 24 novembre.

«Mon objectif était de me diversifier, de faire autre chose que l'alimentaire et maitriser notre produit de vente. Avec de la motivation, de la passion et de la patience, je suis content de mettre en route tous les moteurs ce mardi.»

Afin d'être opérationnel dès le 24 novembre, Christophe a déjà chargé le digesteur de 1300m3 de digestats provenant d'une méthanisation voisine de Treize Vents depuis 15 jours et chauffé l'ensemble grâce à une chaudière pour atteindre 38°. Il apporte par jour : 7 tonnes de fumier provenant principalement de son exploitation, de cinq autres exploitants de proximité (apporteurs de fumier, lisier de canards et de cochons) et 100kgs de déchets de la MINOTERIE BERAUD L'objectif est d'atteindre à terme jusqu'à 30 tonnes/J.

Les apporteurs sont : BRETAUDEAU Damien et COUTANT Mathieux, BERTRAND Eric, BRILLANCEAU Christian et Jean-Clair, SOULARD Ernest, SCEA ROY.



Un séparateur de phase permet de produire un terreau très léger et un digestat liquide qui seront épandus dans les champs de chaque apporteur.

L'installation permettra de valoriser le biogaz via une unité de cogénération produisant de l'électricité vendue sur le réseau et du chauffage pour la Carrosserie AUBINEAU à la Petite Boissière (avec une réserve potentielle pour chauffer un futur lotissement).Transportés par 1,7 km de tuyaux rejoignant cette entreprise.

L'unité produira à terme un peu plus de 2000000 Kwh/an.

Un bâtiment de stockage a aussi vu le jour avec sur son toit des panneaux photovoltaïques.

L'investissement de ce projet atteint 2,6 millions d'euros dont emprunts et subventions de l'ADEME.

Une année de formation sera encore nécessaire pour savoir bien orienter et utiliser les produits agricoles vers de nouvelles énergies et permettre la création d'un emploi.



Bel objectif en perspective !

Un journée « portes ouvertes » sera prévue pour découvrir ce site.



AYONS LES BONS RÉFLEXES CONTRE LES ARNAQUES

Les arnaques et les escroqueries sont quotidiennes. Elles touchent un bon nombre de concitoyens et plus particulièrement les personnes vulnérables ou trop confiantes. Elles peuvent même voir leur nombre augmenter dans des périodes d'isolement comme celle que nous vivons.

Aussi, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Bocage Bressuirais, avec ses membres du groupe de travail, et accompagné par la Gendarmerie et des collectivités, vous propose quelques conseils pour adopter de bons réflexes contre les arnaques.

Vous n'êtes pas responsable lors d'un passage à l'acte, les escrocs sont habiles.

Voici quelques conseils à appliquer dans votre quotidien :









Pour aller plus loin, des informations complémentaires sont disponibles en suivant ces liens utiles sur le web :

www.referentsurete.fr/cd19.html

www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Nos-conseils2

Contact

Laurence Royer, Coordonnatrice CISPD
laurence.royer@agglo2b.fr - 05 49 81 75 75

BRAVO ET MERCI !

La gestion des déchets a évolué ces dernières années en Bocage Bressuirais. Depuis 2015, un nouveau service de collecte des déchets s'est mis en place accompagné d'une tarification incitative pour récompenser les gestes de réduction et de tri des déchets des usagers.

Depuis le 1er juillet 2019, le tri est plus simple ! Vous pouvez trier tous les papiers, tous les emballages en plastique, en métal, en carton et les briques alimentaires dans le bac à couvercle jaune ou les conteneurs collectifs d'emballages/papiers.

Grâce à vos nombreux gestes du quotidien pour réduire et trier vos déchets, notre territoire enregistre de très bons résultats.

Poursuivons nos efforts !

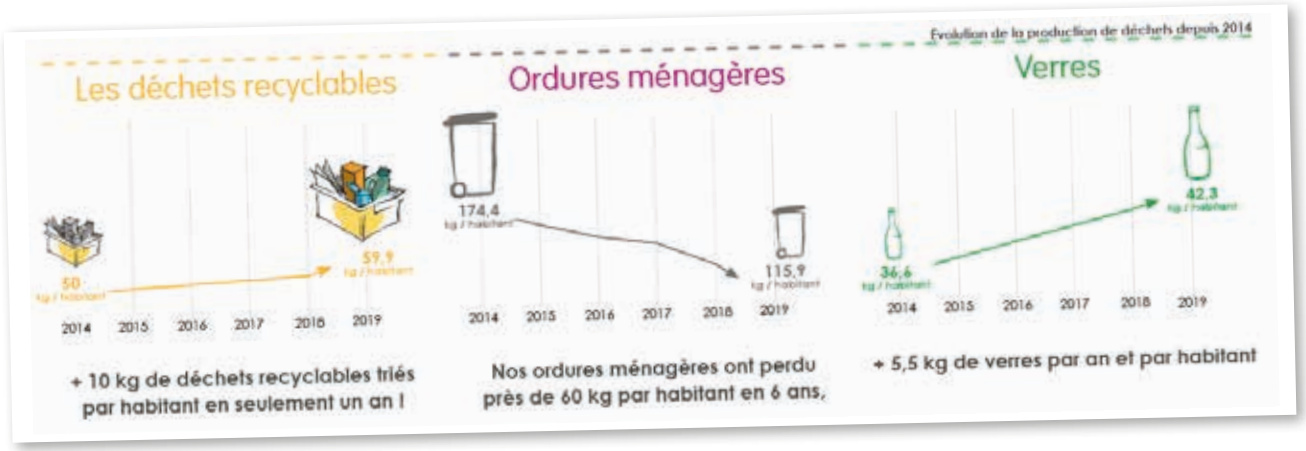

01/01/2021 : DÉMARRAGE DU COMPTAGE OFFICIEL DES DÉPÔTS DANS LES CONTENEURS COLLECTIFS

COMMENT LA TEOMi EST-ELLE CALCULÉE ?

La TEOMi comprend :

UNE PART FIXE

Part comprenant les charges fixes du service de gestion des déchets (passage du camion de collecte, accès aux déchèteries, tri des déchets recyclables...).

Mode de calcul identique à la taxe actuelle, toujours basé sur le foncier bâti et calculé par les services fiscaux :

base fiscale du logement
X
taux de TEOM du service de collecte, voté par l'Agglomération chaque année (environ 80% de votre TEOM actuelle)

UNE PART VARIABLE

Part calculée en fonction du volume des déchets produits :

nombre d'ouverture du tambour
X
prix d'un dépôt



Tarif à l'ouverture du tambour
1 dépôt de 60 litres = 1 €

LE PRINCIPE

- vous produirez de déchets
- le montant de la part variable sera élevé !

Exemple de calcul pour une famille de 2 personnes, équipée d'une carte d'accès aux conteneurs collectifs, en fonction du volume de déchets produits en année N-1 :

UNE PART FIXE

Base fiscale du logement
1 180€ X 8%* = 94 €



Montant de la TEOMi : **124 €**

UNE PART VARIABLE

30 dépôts de 60 litres dans l'année X 1 € = 30 €

* estimation du taux 2021

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi) apparaîtra toujours sur la feuille d'imposition de la Taxe Foncière du Propriétaire.

Et si je suis locataire ?

C'est le propriétaire qui reçoit la Taxe Foncière. La part qui me revient est : soit comprise dans les charges du loyer, soit demandée en une fois quand mon propriétaire reçoit son avis de Taxe Foncière.

Avec la TEOMi, mon propriétaire et moi-même pouvons connaître à tout moment le niveau d'utilisation du service.

Cependant, c'est lui qui décide comment récupérer la taxe.

CALENDRIER DE MISE PLACE

agglo BOCAGE BRESSUIRAIS

2019
Installation des conteneurs collectifs et distribution des cartes d'accès individuelles.

2020
Année complète d'expérimentation «comptage à blanc» pour vous permettre de connaître votre production de déchets.

2021
Comptage officiel du nombre de dépôts pour l'avis d'imposition 2022.

2022
Paiement de la taxe incitative.

Vous continuez de payer la taxe actuelle (TEOM)

Vous payez pour la première fois la taxe incitative (TEOMi)

VOS OUTILS ET VOS DÉMARCHES

Avec la mise en place du nouveau service de collecte, il est impératif de nous signaler tout changement de situation dans le logement pour nour permettre d'individualiser votre production de céchets.

JE DÉMÉNAGE D'UN LOGEMENT EN LOCATION



- Lors de l'état des lieux, je rends la carte d'accès à mon propriétaire/bailleur. J'avertis l'Agglo de mon départ.

JE VENDS LE LOGEMENT DONT JE SUIS PROPRIÉTAIRE

- J'avertis l'Agglo de la vente du logement, j'indique les coordonnées du nouvel acquéreur et je lui remets la carte d'accès. Lors de la vente du bien, les deux parties règleront entre elles les parts dont elles doivent s'acquitter.

J'ARRIVE DANS UN LOGEMENT ET JE N'AI PAS DE CARTE



- Je retire sans attendre ma carte au Pôle Environnement de l'Agglo à Bressuire (ZI de St Porchaire - 25 rue Lavoisier).

J'AI PERDU MA CARTE

- Je signale à l'Agglo la perte de ma carte et je récupére une nouvelle carte, qui me sera facturée 10€.
Aucune carte n'est envoyée par voie postale.

Vous constatez un débordement, un problème technique sur un conteneur ?

Signalez-le sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais.

Faites toutes vos démarches en ligne sur **www.agglo2b.fr**

ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au **05 49 81 15 15**

AGGLO

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)



Le projet soumis à enquête publique

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été arrêté le 17 décembre 2019. La phase dite «d'approbation» est en cours et les 33 conseils municipaux, les Personnes Publiques Associées et l'autorité environnementale ont d'ores et déjà donné leur avis sur le projet. Ces éléments vous seront présentés lors d'une enquête publique unique portant sur le projet de PLUi, le zonage d'assainissement mais aussi l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable (AVAP-SPR) de Mauléon et les Plans Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques de Mauléon-ville, et de la chapelle St Joseph à La Chapelle Largeau.

Pour information, une carte interactive du projet est consultable sur le site de l'Agglomération du Bocage Bressuirais à la page **https://agglo2b.fr/amenagement-projets/plan-local-d-urbanisme**

L'enquête publique aura lieu du lundi 15 février 9h00 au jeudi 18 mars à 17h30. Les modalités de consultation et de participation seront communiquées prochainement par avis d'enquête. Une Commission d'enquête désignée par le Tribunal administratif de Poitiers réalisera notamment des permanences au siège de la Communauté d'agglomération à Bressuire et dans les Mairies de Mauléon, Cerizay, Argentonnay, Nueil Les Aubiers, Moncoutant sur Sèvre, L'Absie et La Chapelle Saint Laurent.

Pour être prises en compte, vos éventuelles remarques devront impérativement être formulées lors de cette enquête publique. Elles seront étudiées par les élus communautaires avant l'approbation finale du document programmée pour l'été 2021.

CIAS

Le maintien à domicile

Le CIAS du Bocage Bressuirais accompagne les séniors à vivre dans les meilleures conditions à domicile. Il propose des services de maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie : aide et accompagnement à domicile, repas à domicile, soins infirmiers. 1490 usagers ont fait appel à ses services en 2019.

Aide et Accompagnement à domicile

Le service Soutien à Domicile du CIAS a pour mission d'accompagner les personnes âgées ou handicapées, à domicile, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

L'Aide à Domicile apporte un véritable soutien à la vie courante aux personnes qui ont des difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne (5j/7) : ménage, linge, préparation repas…

L'Auxiliaire de Vie est une réelle aide directe à la personne. Cette formule concerne les personnes handicapées et/ou âgées dépendantes (7j/7) : lever, transferts, toilette…

Les tarifs varient selon votre situation et votre caisse de retraite. Un devis est effectué pour toute prestation supérieure à 100€ ou sur simple demande.



Une attestation fiscale vous sera délivrée annuellement vous permettant de bénéficier de 50 % de crédit d'impôt sur les sommes versées.

Repas à domicile

Des repas équilibrés, livrés du lundi au vendredi, pour tous les jours de la semaine, toute l'année, pour les personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées et les personnes plus jeunes, en incapacité momentanée (maladie, convalescence...).

Les repas sont livrés en liaison froide.

Une inscription pour 3 jours minimum par semaine est demandée. Les régimes spéciaux sont pris en compte.

Les tarifs : 9.15 € le déjeuner en liaison froide.

Différentes formules déjeuner/dîner et forfait pour 2 personnes sont possibles. Le choix entre deux menus est également proposé.

Une attestation fiscale est fournie par nos services vous permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt de 3.85€ par repas.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Courriel : social@agglo2b.fr

ANTENNE MONCOUTANT SUR SEVRE :

2 place du 11 novembre

05 49 72 02 44

VIE LOCALE

LES 100 ANS DE MME MARIE MERLET

Mme Marie MERLET a fêté ses 100 ans à l'EHPAD de la Sagesse à St Laurent sur Sèvre, entourée de ses enfants, de Mme le Maire de St Amand et de son adjoint André Boissonnot, ainsi que Eliane Baronet André Arnou du Club de l'Amitié.

Née le 4 septembre 1920, elle a exercé, avec son mari, à la ferme du Rochais.

Trois enfants naîtront : Louis-Marie (décédé), Emile, habitant à St Amand et Daniel aux Châtelliers-Châteaumur. 5 petits-enfants et 7 arrières petits-enfants suivront.

Son mari décède en 1998 et Marie restera à la ferme en s'occupant entre lecture et parties de belote au Club de l'Amitié. Elle est entrée à l'EHPAD de la Sagesse en 2018.



LA MOBILISATION DES COUTURIÈRES POUR FABRIQUER DES MASQUES





Nous connaissons une situation sanitaire hors norme et suite au premier confinement le gouvernement a demandé à la population de porter un masque dans les magasins, les lieux clos etc.

Pour donner la possibilité à chaque Saintamantais d'avoir au moins un masque, la municipalité a décidé de faire appel à une quinzaine de couturières de la commune pour confectionner bénévolement des masques pour tous les habitants. Elles ont répondu présentes.

Les membres du conseil et quelques bénévoles ont ensuite distribuer ces masques dans les boites aux lettres des Saintamantais. Un masque pour chaque habitant de plus de 18 ans.

Cette distribution a été réalisée d'après la liste électorale. Il est possible que tout le monde n'en ait pas reçu. Si vous n'en avez pas eu ou même s'il vous en manque n'hésitez pas à venir en demander en mairie, il en reste.

Pour remercier les couturières, la municipalité leur a organisé un goûter à la Coulée Verte.

Elles ont également reçu chacune un sachet de chocolats offert par Yohan Jeannot (chocolats Albert)

Un moment de convivialité très apprécié de toutes.

LE GESTE DE LA MUNICIPALITÉ

En raison de la situation sanitaire actuelle, la Municipalité a pris contact avec les personnes de plus de 80 ans et les personnes isolées pour prendre de leurs nouvelles et garder le lien social.

Cette année, exceptionnellement, les membres du conseil leur ont offert un ballotin de chocolats pour apporter un peu de réconfort en cette période particulière.





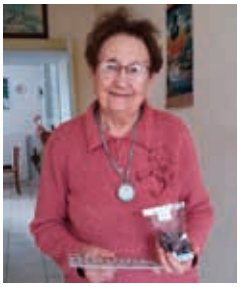





ASSOCIATIONS

BOERS 4X4

L'année 2020 a débuté avec notre Assemblée Générale, au mois de janvier, améliorée d'un repas convivial qui s'est terminé par le partage de la Galette des rois.

Notre association compte 19 adhérents qui ne se sont pas retrouvés très souvent l'an dernier.

Nous avons quand même pu nous réunir une fois au mois de septembre au terrain de 4x4 pour profiter d'une belle journée.

L'Assemblée Générale aura lieu en même temps que la Galette des Rois au mois de Janvier 2021 selon la situation sanitaire et les protocoles qui en découlent.

Bonne et heureuse année 2021.

Co-Présidents :
Carl Rapin et Eric Bertrand
Tél. : 06 37 39 32 18 et 06 25 74 42 70
E-mail : carlrapin@gmail.com ou martine.bertrand4@wanadoo.fr



THEATRE



Pour fêter les 10 ans de la création de la troupe, en février les Délir'mantais ont passé une journée à Paris. Une balade en bateau mouche pour la visite et bien sûr il était évident d'assister à une pièce de théâtre : « Un weekend tranquille » de et avec Alil Vardar à la Grande Comédie. A mourir de rire !! Une journée de convivialité très appréciée de tous.

17 mars. Après plusieurs mois de préparation pour les acteurs et les décors, alors que nous étions tout proche des représentations nous avons été brusquement obligés de tout annuler à cause du premier confinement. Notre déception fut grande, stoppés dans notre élan et notre plaisir de jouer devant vous.

En septembre nous devions reprendre les répétitions, mais après réflexion nous avons dû nous résoudre à prendre la décision de ne pas jouer non plus en mars 2021. A ce moment-là pour nous il y avait trop d'incertitudes (date de réouverture des salles, possibilités de répéter, gestes barrières à respecter, etc.). La situation sanitaire actuelle nous a malheureusement donné raison.

La pièce que nous devions jouer en mars "Les dessous de Marianne" reste donc dans le placard avec les costumes et les décors. Les Délir'mantais prennent aussi, contraints et forcés, une année sabbatique.

Notre motivation reste bien présente et nous attendons avec impatience de pouvoir vous retrouver en mars 2022.

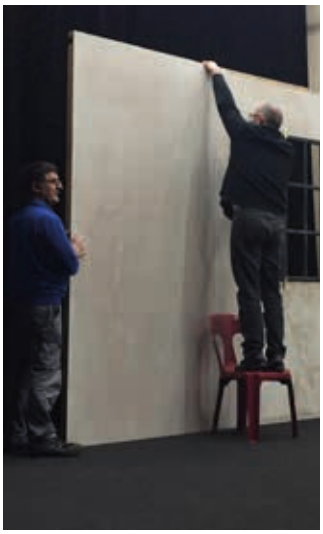



COMITE DES FÊTES

Comme beaucoup d'autres associations, suite aux restrictions sanitaires, l'année 2020 restera une période bien triste et pauvre en évènements pour le comité des fêtes.

Notre regard se tourne maintenant vers l'année 2021, en espérant pouvoir maintenir les dates. Nous reconduisons la fête du pain le 24 mai, la fête de l'assemblée et le ventriglisse act :2 le 10 juillet. Pour achever l'année 2021, nous organiserons également un Bal, le 13 novembre dans la salle de la Libellule.

Toutefois, un point positif est à noter, les guirlandes de noël ont été installées, ce malgré le confinement et les restrictions sanitaires. Des nouveautés pour cette année, avec l'illumination du pont de la Sèvre et les quatre nouveaux sujet placés Rue de la Sèvre. Encore un grand merci aux bénévoles pour leur dévouement. Un merci également aux entreprises Batisèvre, Bocasèvre et Sturno, pour nous avoir mis à disposition les nacelles, afin de mettre en place les décorations.



Nous rappelons que nous sommes tous des bénévoles, mais que notre association ne pourrait exister sans votre aide et participation. Certains membres souhaitent arrêter. N'hésitez pas à contacter le bureau, si vous désirez nous rejoindre. Car nous avons besoin de nouvelles idées.

En attendant, toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2021.

Président : Sébastien Vigouroux
Vice Président : Samuel Boissinot
Secretaire : Benjamin Huvelin
Vice Secrétaire : Jessica You
Trésorier : Florella Remigereau
Vice Trésorier : Morgan Soulard

E-mail :
comitedesfetes.stamand@gmail.com
Facebook :
comitestamandsursevre

LEZ'ARTS ST AMANTAIS

Lez'arts saint Amantais : une association de peinture huile ou acrylique sur toile ou tout autre support (bois,plastique,résine,-décoration murale).

Les cours sont encadrés par Manuella Rampillon de Chambretaud d'une durée de 2 heures le Mardi matin 10h 12h à la salle Montfort (sauf vacances scolaires).

Ils sont accessibles à toutes et tous .

Les cours se déroulent dans la convivialité et la détente, chacune et chacun peut s'exprimer librement choisir ses modèles et travailler à son rythme .

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le mardi matin sans aucune obligation et pour tout renseignement vous pouvez contacter un membre du bureau.

Présidente :
Christine AUGIRON 06 08 02 79 66
Vice-Présidente :
Lucienne RANTIERE 02 51 61 28 24
Trésorière :
Jeannine SANTIS 05 49 81 41 87

CHASSE SAINT AMANTAISE

Malgré une année difficile, la Société de chasse Saint Amantaise se porte bien.

Depuis l'Assemblée Générale qui s'est tenue fin août, notre association compte une douzaine d'adhérents.

Suite au confinement, nous respectons les arrêtés préfectoraux et les recommandations de la Fédérations des Chasseurs des Deux-Sèvres, notamment dans la régulation des nuisibles.

Bonne et heureuse année 2021.

Président : Denis Bourasseau
Tél. : 06 72 82 38 21
E-mail : denisbou79@gmail.com

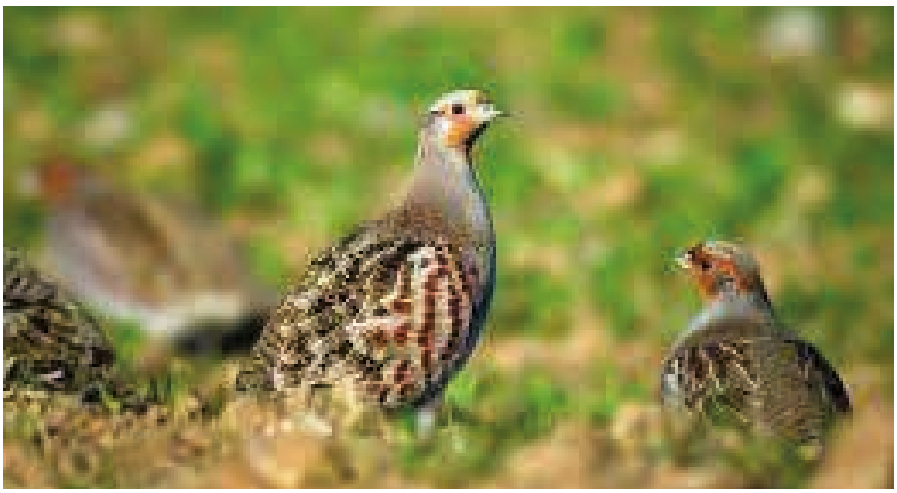

ASSOCIATIONS

GYM SAINT-AMANTAISE

L'année 2020 a été marquée par la Covid 19 ; nous avons dû interrompre les cours le lundi 16 mars pour les reprendre du lundi 8 juin au lundi 29 juin. Notre pique-nique annuel a été supprimé.

Début septembre, nous avons repris les cours avec une vingtaine d'adhérentes, 2 nouvelles retraitées sont venues se joindre à nous.

Les cours ont lieu tous les lundis de 11h à12h à la salle omnisports.

Coralie Guéneau-Barreau assure toujours notre cours avec beaucoup de dynamisme et d'inventivité : chaque cours est bien structuré et adapté à notre tranche d'âge ; les exercices très variés nous permettent d'améliorer la souplesse, l'équilibre, la tonicité et la réactivité tout en développant les fonctions de coordination.Le tout dans la bonne humeur et la convivialité !

Notre randonnée prévue en septembre a été annulée en raison de la pandémie et nous espérons la reconduire en 2021 si la situation sanitaire le permet.

Et début novembre, nouveau confinement !

Souhaitons que l'année 2021 soit meilleure pour tous.

Pour tout renseignement et inscription :
Tél. : 05 49 81 93 53 / 05 49 81 66 67



LE TENNIS OUVRE SES PORTES

Le Tennis Club Saint Amand Mauléon repart sur les courts pour une nouvelle année sportive avec la bonne humeur habituelle. La volonté pour cette saison est de faire découvrir le tennis aux plus jeunes et leurs proposer des ateliers d'initiation aux côtés des joueurs et des bénévoles du club.

Les licenciés seront heureux de vous accueillir dans cette ambiance conviviale pour vous faire partager leur passion.

Vous hésitez encore à rejoindre l'aventure et devenir licencié ? Une séance d'entrainement gratuite vous est proposée !

Evènement : Le Club organise en février son tournoi «Open» ouvert à tous les licenciés FFT. Nous vous attendons pour encourager les participants et observer le spectacle.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse tc.saintamand-mauleon@outllook.com ou sur la page facebook Tennis Club Saint Amand Mauléon

PAROISSE

C'est une année particulière que cette année 2020, et comme pour beaucoup cela a aussi eu des conséquences sur notre vie chrétienne. Mais face à l'isolement, la maladie, la précarité de certains, nous avons aussi de nombreux témoignages de solidarité, de fraternité et d'espérance.

Ainsi à Pâques les enfants du caté ont accroché leurs dessins à la porte de l'église fermée, pour montrer leur soutien à leurs ainés.

Nous avons également une pensée pour tous ceux qui ont perdu un proche pendant le confinement ou par la suite, avec des cérémonies adaptées et un nombre limité de personnes. Nous sommes également désolés pour les mariages, baptêmes qui ont du être reportés.

Nous souhaitons donc à tous une très bonne année 2021, qu'elle nous amène son lot de réconfort et nous mène vers plus de bienveillance et de fraternité les uns envers les autres. Et comme nous le disons souvent « surtout une bonne santé ! ».

Ce sera également une année de renouvellement pour l'équipe locale d'animation, n'hésitez pas à nous contacter si c'est un projet qui vous intéresse.

La communauté locale de St Amand



ETOILE SPORTIVE BASKET-BALL

Une nouvelle saison a démarré pour l'ESBB avec 13 membres au bureau dont l'arrivée de 6 nouvelles personnes :

- Léa Drapeau (joueuse sénior)
- Laurie Pasquier (joueuse sénior)
- Fiona Châtelliers (joueuse sénior)
- Vanessa Boissinot (parent de joueuse U11)
- Magali Merle (parent de joueuse U9)
- Gwenaël Jousset (parent de joueuse U9)

Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi que les autres membres dans leur continuation. Merci à vous tous pour votre implication !

Les effectifs se maintiennent cette saison, avec aussi l'arrivée d'un nouvel entraîneur Valentin Moroni, joueur évoluant en national III au club Bressuirais.

Il entraîne dans notre club les équipes U9, U13 et U18.

Les autres entraîneurs sont Charlotte Boussiron pour les U11 et Jean-François Hay pour les séniors. Les séniors Loisirs sont autonomes dans leurs matchs et entraînements. La porte est grande ouverte, pour ceux ou celles qui sont intéressés, merci de vous faire connaître auprès de Irma Suaudeau (48 rue de la Poste 79700 St Amand Sur Sèvre).

Nous tenons aussi à remercier nos sponsors BATISEVRE, 3M MENUISERIE, RICHARD MAROT, SG METAL, DOMINIQUE SOULARD pour leur soutien à notre club dans leur apport des 3 nouveaux jeux de maillots. Malheureusement, nous n'avons pas pu officialiser la remise des maillots avec le contexte très difficile cette année pour tout le monde. Nous espérons fortement vous retrouver tous prochainement sur le terrain de basket pour s'entraîner, jouer, réaliser tous nos projets et aussi retrouver l'ambiance chaleureuse que nous aimons tant parents-enfants-supporters …

Maintenant, notre espoir est comme pour nous tous, que la reprise se fasse normalement, et en tant que manifestation sportive que les joueuses / joueurs se fassent plaisir sur le terrain et qu'on clôture notre saison avec un maximum de victoires et un minimum de défaites…

En ce qui concerne nos manifestations, nous avons mis en place la vente de jus de pomme (avec l'Ecole) en octobre 2020 et nous espérons mettre en place :

- Vente de plateau Repas, début 2021
- Dégustation Bières, juin 2021
- Sortie fin de saison, juin 2021
- Assemblée Générale, juin 2021

Le bureau ainsi que l'ensemble des joueuses vous souhaitent une excellente année 2021 !

A très bientôt dans notre salle omnisports,

Le bureau



AMICALE BOULISTE



L'association accueille les joueurs le mercredi après midi à partir de 14h30 pour un moment de détente et de convivialité. L'hiver dernier les deux jeux couverts ont souvent été complets.

L'idée d'une extension commençait à circuler, élan mis en sommeil en attendant des jours meilleurs...

Pour rappel, voici en quelques mots l'historique de l'association :

Les premiers jeux de boules connus datent du début des années 1950.

Au café Grolleau, route de la Sèvre, le dimanche après midi, des joueurs en habits du dimanche venaient se divertir et disputer une partie bien animée !

Un peu plus tard, au début des années 1960, c'est au café Drapeau de prendre le relais. Les jeux étaient situés à quelques centaines de mètre du «bistrot». Il fallait prendre ce qui est aujourd'hui la rue de l'Allais et se rendre à l'ombre des chênes au fond des grands jardins.

Une cabane en bois servait de point de ralliement pour reprendre des forces.

L'association a vu le jour en 1971 avec la création des jeux à leurs emplacements actuels.

Président : Emile MERLET
Tél. : 05 49 81 68 39
Email : emile.merlet@orange.fr

ASSOCIATIONS

ADMR DU CANTON DE MAULÉON

Malgré la pandémie de covid 19, l'Association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) a pu assurer en 2020 l'essentiel de ses prestations, notamment auprès des personnes âgées, grâce à l'implication des ses salariées qu'il convient de remercier. L'objectif est d'apporter un service continu et de contribuer au développement de l'autonomie et au bien-être de tous.

Pour remplir cette mission, l'Association a dû recruter 10 nouvelles salariées cette année afin de renouveler et étoffer son équipe d'Aides à domicile, au nombre de 26 actuellement.

Les différentes manifestations organisées traditionnellement par l'ADMR ont bien sûr été annulées, et notamment le festival d'accordéon qui devait se tenir le 3 mai 2020.

Avec le soutien de la Fédération Départementale, l'Association est gérée par une équipe de 14 bénévoles qui assurent différentes tâches administratives et sont à l'écoute pour évaluer les besoins des clients, et les orienter vers les services compétents pour un éventuel financement.



En cette fin d'année, l'Association a été frappée par le décès brutal de son Président, Gérard BITEAU. Il exerçait cette fonction bénévole avec dévouement depuis 2012, sans compter ni son temps ni sa peine pour représenter l'Association, gérer son bon fonctionnement, solutionner les problèmes quotidiens, organiser des manifestations… Notre pensée va à sa famille et tous ses proches.

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 7 décembre 2020 pour élire un nouveau bureau :

Président : Michel MENARD

Vice-Présidente : Anne-Marie CHAUVIERE (Loublande)

Secrétaire : Marie-Colette BOURY

Trésorier : Robert GABARD

Infos pratiques

27 grand'rue LA PETITE BOISSIERE

PERMANENCE TELEPHONIQUE : 05 49 81 98 58

CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAYS MAULÉONAIS

CAFE SENIORS

Chaque 3ème vendredi du mois, salle Montfort à partir de 10h. Un café vous attend. Des temps de discussions, d'échanges, d'informations et pourquoi pas de jeux mais surtout de la convivialité. Venez quand vous êtes prêts, c'est ouvert à tous. N'hésitez pas à pousser la porte.

TRANSPORT SOLIDAIRE

La crise sanitaire que nous traversons a perturbé le transport solidaire même si les consignes les plus strictes ont été appliquées. Les périodes de confinement renforcé ont amené l'annulation de certains transports. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés. L'équipe est là pour répondre à vos besoins dans le respect des directives gouvernementales. Pour rappel, les chauffeurs n'assurent que des déplacements qui n'excèdent pas un rayon de 40 kms (Cholet, Bressuire, Faye-l'Abbesse, Les Herbiers, Thouars) Coût du Km 0,38 €.

Plus de renseignements auprès de :

Mado Drapeau : 05.49.81.48.73
Mairie : 05.49.81.67.09
CSC Mauléon : 05.49.81.86.31



VISITES A DOMICILE

En binôme, des bénévoles effectuent avec l'accord des séniors des visites à domicile, occasionnelles.

Celles-ci peuvent devenir plus régulières si les personnes le souhaitent.

Des demandes peuvent être formulées auprès de la mairie.

Toutefois, pendant les périodes de confinement, les visites ont été reportées, remplacées le plus souvent par des appels téléphoniques.

En attendant des jours meilleurs, merci pour l'accueil chaleureux dans tous les foyers.

Consultez le site pour découvrir l'ensemble des activités, ateliers et services proposés :

Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Familles et séniors

www.mauleonais.csc79.org

Tarifs adhésion au Centre Socio Culturel :

- 5 € pour une personne seule
- 8 € pour un couple

UNC - SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE



C'est une année difficile que nous venons de vivre en 2020. En raison de la pandémie qui a sévi toutes nos activités ou presque furent annulées. Toutefois nos effectifs restent à peu près stables à quasi égalité entre les anciens combattants AFN et les Soldats de France. Rappelons aussi à tous ceux qui ont accompli leur service militaire, soucieux de faire perdurer le devoir de mémoire, qu'ils peuvent nous rejoindre dans un élan patriotique.

Notre assemblée générale annuelle a pu se tenir normalement le vendredi 7 février dans la matinée avant de partager un repas convivial. Bernard Audusseau, président départemental de l'UNC, accompagné de Mesdames Ducourneau, est venu nous apporter l'actualité de notre mouvement et faire le point des aides sociales possibles pour les personnes agées ressortissantes de l'ONAC.

Cette réunion fut l'occasion pour le président départemental de remettre à Claude Papin la médaille du mérite UNC, échelon argent, pour son soutien tout au long de ses 19 années de maire de Saint-Amand.

L'assemblée générale fut la seule manifestation de l'année. La cérémonie cantonale du 8 mai à Rorthais, tout comme celle du 11 novembre à Saint-Pierre-des-Echaubrognes, furent annulées en raison des confinements décidés par le gouvernement. Les commémorations furent toutefois marquées à Saint-Amand par une montée du drapeau tricolore et un dépôt de gerbe au monument aux morts, mais en comité très restreint. Notre pique-nique, le congrès départemental, notre concours de belote et toutes les réunions ou manifestations extérieures ayant été annulées pour respecter les règles sanitaires en vigueur.

Nous avons eu à l'automne à déplorer le décès de Joseph Revereau et de Gérard Biteau, membres de notre association en tant que Soldats de France. Nous renouvellons à leur épouse et à leurs enfants nos sincères condoléances et les assurons de notre soutien et de notre amitié.

De quoi sera faite l'année 2021 ? Dans l'impossibilité d'établir un calendrier d'activités fiable, nous serons contraints d'agir au cas par cas en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives règlementaires... Merci à tous les membres de la section UNC de Saint-Amand, AFN et Soldats de France, pour leur indéfectible soutien dans la transmission du Devoir de Mémoire, malgré les temps perturbés que nous traversons.

CLUB DE L'AMITIÉ

Pour l'année 2020, le club comptait 189 adhérents plus 16 en maison de retraite dans 9 Ehpads différent .

Les jeudis après-midi sont ouverts à toutes les personnes qui désirent jouer à la belote, au scrabble, au tac-tic ou à tout autre jeu.

Le dernier jeudi de chaque mois a lieu le mini-concours.

Danses à la libellule

Active-mémo 1er lundi de chaque mois et un vendredi par mois Art Floral .

Depuis mars plus de jeux de cartes ni de danses.

Nous avons fêté une centenaire Marie Merlet à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Nous avons remis 49 boîtes de chocolat pour les plus de 80 ans et 16 coffrets de savon et eau de Cologne.

Pour l'année prochaine, dates à retenir si plus de covid :

Jeudi 11 Février Assemblée Générale

Samedi 20 Mars Concours de belote

Mardi 11 Mai Repas

Vendredis 11 juin et 19 novembre Loto

FANFARE NOTRE-DAME

L'année 2020 a été une année difficile, perturbée par la Covid. Le confinement nous a contraints à des restrictions, les prestations et répétitions ont été supprimées. Dommage, ces moments de convivialité étaient très appréciés de tous les musiciens.

De plus, le décès de Gérard Biteau a endeuillé notre fanfare Notre-Dame. Tout le groupe a été profondément touché, même bouleversé par ce départ rapide.

En espérant que l'année 2021 sera plus sereine et verra un retour à la normale pour la musique.



ASSOCIATIONS

ÉTOILE SPORTIVE SAINT AMANTAISE

Notre Saison 2019-2020 n'a pu aller jusqu'à son terme suite au COVID-19 ! Cependant nos 2 premières équipes terminent toutes les 2 dans la première moitié de tableau de leur championnat respectif. Nous aurions pu pour l'Equipe fanion, espérer un meilleur classement au vu des recrues faites à l'intersaison.

La Saison 2020-2021 a redémarré tant bien que mal, en août dernier, avec un nouvel entraineur, Florian CHOUTEAU. Florian vient de l'ancien club de Pinbrecières, qui aujourd'hui a fusionné avec le club de Combranssière, pour devenir Inter Bocage F.C. Florian aura pour objectif de faire progresser les joueurs en continuant le bon travail de Florian GUICHET, notre ancien éducateur. Il pourra d'ailleurs s'appuyer sur lui, afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : Progression de nos jeunes joueurs, et un classement le plus haut possible en fin de saison. Certains jeunes ont d'ailleurs rechaussé les crampons afin de remplacer « les anciens », et cela est une très bonne chose pour l'avenir du club Séniors, … merci à eux.

Notre effectif, est à ce jour d'environ 50 joueurs pour assurer 3 équipes le dimanche. Si certains sont intéressés pour pratiquer le dimanche après-midi, ou même le mardi et vendredi soir, n'hésitez pas à nous contacter. Concernant l'Ecole de foot, le Gr. Jeunes Bocafoot est là pour accueillir les enfants de 6 à 17 ans. Son effectif est à ce jour d'environ 50 joueurs ou joueuses de Saint Amand.

A ce jour, suite aux 2ème confinement, toutes les rencontres sportives et entrainements sont de nouveau stoppés !

Le Bureau de l'E.S.S.A vous souhaite une bonne année 2021









Nos dates à retenir pour 2021… si elles ne sont pas annulées…

31-janv	Concours de Belotte
15-mars	Livraison Vente saucissons
17-avr	Concours de Palets
24-mai	Journée Sponsors
05-juin	Tournoi Assos
06-juin	Tournoi de Sixte
07-juin	Tournoi Bocafoot
12-juin	A.G. Foot E.S.S.A.
10-oct	Soirée Dansante

ECOLE SAINT JOSEPH

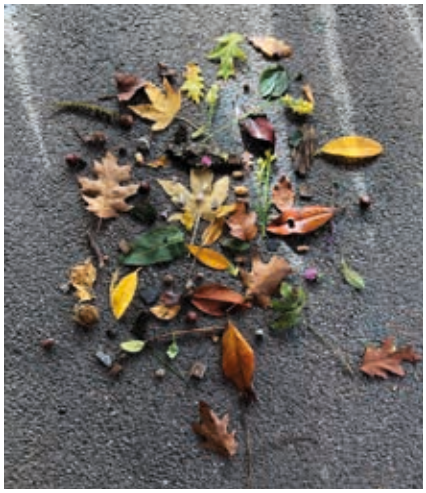

La nature

Pour cette rentrée scolaire assez particulière et malgré les règles sanitaires, l'objectif est de pouvoir accueillir les élèves de la façon la plus normale possible et surtout retrouver le plaisir de retourner à l'école !

Les élèves cette année vont travailler autour de la nature.

Le but est de sortir des classes et d'observer la nature qui nous entoure.

Pour cela des activités auront lieu et l'école est en contact avec la fédération de chasse des Deux-Sèvres, le groupement ornithologique des Deux-Sèvres et une animatrice nature…

Nous espérons que toutes ces activités puissent avoir lieu en particulier la classe de neige des CM.

En ce qui concerne l'organisation des classes, pour cette rentrée, l'école accueille 142 élèves pour 6 classes :

- Une classe de PS avec Amélie Bacle aidée de Martine Morin
- Une classe de MS – GS avec Mathilde Jaulin aidée de Manou Auger
- Une classe de CP avec Fabienne Braud
- Une classe de CE1 CE2 avec Mathis Colin
- Une classe de CM1 avec Marie Bruzon et enfin une classe de CM2 avec Pauline Brousseau.

Info : Pour les enfants nés en 2018, des rentrées (uniquement le matin) seront proposées en janvier et en mars. Plus d'information auprès de Mme Brousseau (chef d'établissement)

Dates manifestations :
10 mars carnaval de l'école,
26 mars Portes Ouvertes
19 juin Fête de l'école



APEL

Pour l'année 2020/2021, nous souhaitons mener différentes actions afin de permettre de financer une partie du voyage scolaire des CM1/CM2, et de renouveler les jeux de cour pour les enfants.

Les actions qui seront menées cette année :

vente de jus de pommes, vente de gâteaux BIJOU, marché de Noël (annulé cette année en raison du contexte sanitaire), vente de saucissons et enfin la fête de l'école.

N'oubliez pas, les membres APEL sont bénévoles et nous faisons tout cela pour nos enfants. Nous avons besoin de l'aide des parents d'élèves lors des manifestations alors n'hésitez pas à venir nous aider.

Président :
M. CAILLARD MAXIME
Tél. : 06.24.52.08.55
max.caillard7953@laposte.net



CANTINE MIAM



Cette année 2019/2020 a été marquée par de nombreux changements. Tout d'abord, nous remercions Julie Doux et Myriam Taveneau qui ont quitté l'équipe cantine et bienvenue à Clarisse Gonnord et Nadège Tempereau. Dans le respect du nouveau protocole sanitaire, la salle de la cantine a été réorganisée avec une nouvelle disposition et mise en place de tables rondes.

La cantine M.I.A.M a servi 10 349 repas au prix de 3€50

L'ensemble de l'équipe vous souhaite une belle année.

PATRIMOINE

LES AMIS DU PATRIMOINE SAINT AMANTAIS

En janvier 2019, nous nous sommes regroupés en Collectif, comme énoncé dans le bulletin précédent. Pour être bien identifiés, les trois groupes se sont maintenant donné un nom :

Les Compagnons, oeuvrant sur notre patrimoine mobilier et immobilier.

Les Crocs'Chemins, en charge de nos parcours pédestres.

Les Amand'Hist, à la recherche de notre histoire commune et communale.

Le mot « Patrimoine » englobe une palanquée de choses diverses et variées allant des bâtiments aux lieux, sites, paysages, personnages, évènements, traditions et savoir faire… Une des raisons pour laquelle nous sommes attentifs à la complémentarité de nos trois groupes. Les volontés sont présentes, les compétences sont multiples. Nous sommes toutes et tous conscients de l'importance de valoriser ce patrimoine, convaincus qu'il permet d'établir un lien fort entre les générations, tant passées qu'à venir…

Nous avons donc rencontré la nouvelle équipe municipale avec laquelle nous édifions les bases d'une collaboration fructueuse de par nos fonctionnements et nos projets communs.Dans le but de contribuer à promouvoir l'attrait de notre commune, que ce soit par son embellissement ou par l'offre culturelle et touristique proposée, les trois groupes ont pu travailler en concertation rapprochée avec la Mairie, qu'elle en soit remerciée.



Les Compagnons

Cette année 2020 a été particulière pour tout le monde . Avec ce fichu Covid 19 , nous avons préféré par mesure de sécurité , arrêter nos travaux d'automne à la mi-octobre (au lieu de la mi-novembre). Pour certains chantiers , nous n'avons pu terminer ce que nous avions prévu , mais qu'à cela ne tienne , nous restons philosophes et reprendrons au printemps.

Nos travaux se passant majoritairement à l'extérieur et en respectant les gestes barrières nous avons pu malgré tout effectuer l'entretien général et l'embellissement de nos monuments (croix , calvaires , chapelles) restaurés depuis nos débuts (fin 2016) .Sachez que cela représente un gros travail ; deux équipes de 3 à 4 personnes chaque mardi , au printemps et à l'automne y contribuent.

Nous avons également réalisé les choses suivantes :

- Peintures des portes de l'église et de la Mairie.



- Démoussage des corniches de l'église et réfection de grilles de vitraux.
- Un des piliers du chemin de l'Allais est totalement reconstruit ; il nous reste la tête de l'autre pilier ainsi que le parapet sur aqueduc que nous voulons habiller de pierres apparentes.
- La réfection du couloir du presbytère (nettoyage, papier peint, peinture murs et wc…) est bien avancée.





- La fontaine du boulevard Maumusson est presque terminée.
- Avant qu'il ne se dégrade trop, nous avons commencé la réfection du joli mur en pierre du chemin de la Lande (de la cure au boulevard Maumusson en longeant la Coulée Verte).

Nous aimons notre commune et sommes toujours heureux de nous retrouver, chaque mardi matin de printemps (mi avril-mi-juin) et d'automne (mi septembre-mi novembre), chacun étant là de son propre chef… et avec le souci du travail bien fait. La porte est toujours ouverte pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, dans l'amitié et la bonne humeur…

Avec une très forte pensée pour notre Ami Maurice BARON.





Les Crocs'Chemins

Il ne s'est pas passé grand chose au cours de cette année 2020 la Covid 19 nous ayant confinés dans nos foyers.

Malgré tout nous sommes toujours, avec la nouvelle municipalité, dans la réflexion pour faire vivre et évoluer notre activité.

A ce titre d'ailleurs nous avons décidé de personnaliser notre groupe chemin qui s'appellera désormais « Les Crocs Chemins St Amantais ».

Créés depuis maintenant 3 ans, nos circuits ont besoin d'intégrer de nouveaux chemins pour ne pas tomber dans la monotonie.

Nous pensons plus particulièrement au circuit de la Poitière très éloigné du centre bourg, celui-ci de fait est peu fréquenté obligeant les randonneurs à utiliser leur véhicule (rappel : un parking est prévu à l'entrée de la Courtinière). La possibilité de le rattacher aux circuits existants pourrait éviter cette contrainte et surtout offrirait pour les grands marcheurs une boucle d'environ 20kms et probablement davantage.

Nous sommes conscients de cette nécessité si nous voulons attirer un public friand de longues distances.

Notre réflexion à moyen terme va en ce sens.

Nous pensons également aux clubs des environs et bien sûr aux associations locales lorsqu'elles souhaitent organiser une randonnée (ex : le Comité des fêtes et la Gym) un grand circuit attirerait un plus grand nombre de participants.

RAPPEL : Pour ceux qui n'ont pas encore pris connaissance de nos circuits vous les trouvez désormais affichés au point de départ Place de la Mairie devant la salle Montfort.

Il vous est également possible le 1er jeudi de chaque mois de vous joindre à notre groupe pour une sortie matinale d'environ 10 kms. Rassemblement 9h, départ 9H15, possibilité de groupes de niveaux différents.

NB : gestes barrières division en deux groupes au-delà de 10 participants.

Coordonnées

Georgette Frouin 0781836126
Guy Pasquier 0695833745
Dominique Augiron 0643989025

Les Amand'Hist

Eh oui 2020 restera gravée dans les mémoires et entrera, espérons au plus vite, dans les évènements qui auront marqué l'histoire. Notre groupe a également souffert du confinement et certains travaux ont été ralentis mais c'est avec bonheur et entrain que le groupe a repris ses activités malgré ce 2ème épisode de restrictions.

La réussite de l'exposition « Les Associations Saint Amantaises d'hier à aujoud'hui » nous a montré l'intérêt que chacun portait aux souvenirs liés à notre patrimoine. Si nous avions envisagé de faire un livret reprenant l'essentiel des photos exposées, le confinement a perturbé notre projet, de nombreuses associations n'ayant pu nous transmettre leurs productions. Aussi nous avons préféré nous concentrer sur l'avenir et profiterons de la prochaine exposition pour diffuser un document sous une forme non encore définie.

Nous avons donc poursuivi nos travaux et nous espérons pour le début 2021, mettre à disposition du public des dépliants qui expliqueront succinctement les principaux points d'attraits se trouvant sur le circuit de découverte du bourg. Par la suite, des informations détaillées pourront être téléchargées via un QR code sur le site que la municipalité va créer.

Des panneaux touristiques devraient faire leur apparition dans le bourg début 2021 également, si la situation sanitaire nous le permet.

Enfin les recherches pour notre prochaine exposition vont démarrer prochainement sur, comme nous l'évoquions l'an passé, « les métiers, l'artisanat, les commerces d'hier à aujourd'hui à Saint Amand Sur Sèvre ». Des bénévoles se sont portés volontaires pour réaliser une maquette dont la période de référence exacte reste à définir. Nous reviendrons vers vous pour collecter des documents qui, nous en sommes persuadés seront nombreux et riches. Merci d'avance pour votre mobilisation, nous sommes tous porteurs d'histoire et de souvenirs.

ANNUAIRE COMMUNAL

ASSOCIATIONS				
	PRÉSIDENT / VICE-PRÉSIDENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Football	Hervé PALLARD Adrien GABARD	5 La Guierche 38 rue des Creux Noirs	07.50.65.29.25	hervealinepallard@hotmail.fr adrien.gabard@orange.fr
Basket	Christelle LELAURE Irma SUAUDEAU	9 Impasse Noue aux Bergers 48 rue de la Poste	05.49.81.14.81 05.49.82.00.36	esbb.stamand@orange.fr
Tennis	Bruno MENARD	Mairie Place Hôtel de Ville 79700 MAULEON	06.86.73.44.55	tc.st-amand-mauleon@outlook.com
Gymnastique volontaire	Guyslaine GABARD	Impasse de la Scierie	05.49.81.93.53	gabard.robert@orange.fr
Badminton	Paul ROUSSEAU	4 Le Rochais	05.49.81.62.41	cbsa79700@gmail.com
A.D.M.R	Michel MENARD	Siège social : 27 Grand'Rue 79700 LA PETITE BOISSIERE	05.49.81.98.58	admr.cantondemauleon@fede79.admr.org
Amicale bouliste	Emile MERLET	66 Boulevard Maumusson	05.49.81.68.39	emile.merlet@orange.fr
A.F.N.	Roger GRASSIN	23 rue de Rhéas 79300 BRESSUIRE	05.49.74.18.60	
Cantine scolaire	Stéphanie COUTANT Cathy BAUDRY	42 rue du Stade	05.49.81.68.18	cantine.saintamandsursevre@orange.fr
Club de l'Amitié	Eliane BARON	4 L'Aumônerie	05.49.81.68.53	embaron79@gmail.com
Comité des Fêtes	Sébastien VIGOUROUX	7 rue du Stade	06.48.90.50.75	sebastienvigouroux@hotmail.com
Fanfare Notre-Dame	André ALBERT	1 La Bleure de Chaligny	05.49.81.66.90	
	Jean-Paul BITEAU	8 rue Jeanne d'Arc	05.49.81.68.38	
Société de chasse	Denis BOURASSEAU	4 Allée Château d'Eau	06 72 82 38 21	dnflbou@wanadoo.fr
La Carpte Ste Amantaise	Florian BRETAUDEAU	La Courolière	06.70.48.56.98	bretaudeau.florian@wanadoo.fr
BOERS 4X4	Carl RAPIN	50 rue du Gros Chêne	06.37.39.32.18	carl.rapin@gmail.com
	Eric BERTRAND	5 La Petite Bégaudière	06.25.74.42.70	martine.bertrand4@wanadoo.fr
Lez'Arts St Amantais	Christine AUGIRON	33, rue du Gros Chêne	06.08.02.79.66	christine.augiron@yahoo.fr
Les Délirs'Mantais (THEÂTRE)	Jérôme COUTANT	51 rue du Gros Chêne	05.49.81.13.30 06.30.67.84.35	deliremantais@gmail.com
Paroisse	Sophie SOULARD	10 rue du Gué du Moulin	06.11.48.12.50	sophie.pasquier5@sfr.fr
Ecole Privée St Joseph	Pauline BROUSSEAU	40 rue du Stade	05.49.81.66.71	ogec2@wanadoo.fr
OGEC	Aline PALLARD	5 La Guierche	05.49.81.18.81	
APEL	Maxime CAILLARD	6 rue des Genêts	06.24.52.08.55	max.caillard7953@laposte.net
SERVICES - COMMERCES - ARTISANS				
Médecins	SCM TEYMOURI / DELAUNE	14 rue de la Sèvre	05.49.81.67.03	
Pharmacie	Véronique ALBERT-NICOLAS	Rue Grignon de Montfort	05.49.81.67.10	contact@pharmaciesaintamand.fr
Dentistes	SCM SEVRE DENTAIRE Dr Papin, Dr Chiffoleau et Dr Garnier	22 rue du Calvaire	05.49.81.67.49	
Infirmière à domicile	Gisèle CHOUTEAU	1 L'Aumônerie	05.49.81.91.64	
Alimentation Boucherie Charcuterie	SPAR	51 rue du Gros Chêne	05.49.81.01.07	
Boulangerie - Pâtisserie	M. et Mme BOUDAUD Freddy	5 rue de la Sèvre	05.49.81.67.34	
Bar - Tabac - Presse	LE SAINT JEANNE	1 Place de la Mairie	05.49.81.67.12	
Bar - Restaurant	M. et Mme JADAUD	Le Moulin de Chaligny	05.49.81.67.73 05.49.81.87.48	
Fruits - Légumes Poissonnerie	TERRE ET MARÉE	38 rue de la Sèvre	05.49.81.67.61 06.79.29.20.76	contact@terre-et-maree.com
Salon de coiffure	JE COIFFE	9 rue de la Sèvre	05.49.81.21.09	
Webmaster/webdesigner	Lucie ANGELINI/ Univers Créaweb	10 rue du Pré Allant	06.03.74.01.36	contact@universcreaweb.fr
Coiffure à domicile	Mme BIENAIME Michèle	4 Impasse de la Scierie	06.87.01.59.13	

Transport Colis	Sèvre Manutention Transport SARL PALLUAUD	2 Le Coût	05.49.81.22.57 06.71.70.75.31	
	Transport Eric BIENAIME	4 Impasse de la Scierie	05.49.82.08.37 06.33.46.70.64	trs.teb@wanadoo.fr
Prestations agricoles Vente bois de chauffage	SARL ERINABONNEAU	1 Le Coudreau	06.08.77.28.19	coudreau.eric@gmail.com
Conseillère immobilier IAD France	Mme SABOUREAU Véronique	Rue du Docteur Daudon	06.28.28.47.23	veronique.saboureau@iadfrance.fr
Apiculteurs	Miel Gabard	Le Petit Poiron	05 49 81 66 14	
	Jeanot Yannick	12 rue des roses	06 71 52 14 58	
Couvreur	Hiblot Couverture	10 Impasse de la Scierie	06.26.45.82.24	hiblotcouverture@gmail.com
Couverture/ziguerie/ bardage	SV couverture	7 rue du Stade	06.36.09.73.47	sebastienvgx@gmail.com
Charpente	ID charpente/ Samuel BOISSINOT	4 rue de la Noue aux Bergers	06.73.06.89.30	contact@id-charpente.fr
Electricité Plomberie	Richard MAROT	69 rue du Gros Chêne	05.49.81.72.03 06.10.65.71.74	entreprisemarot.richard@wanadoo.fr
Garagistes	Garage MERLE	57 rue du Gros Chêne	05.49.81.67.65	sarl.garage.merle@wanadoo.fr
	GTV (Garage Tous Véhicules)	22 Boulevard Maumusson	05.49.82.19.00	
Menuisiers	MENARD Mikaël	5, rue des Fontaines	05.49.82.31.14 06.75.72.88.59	3m.menuiserie@orange.fr
Maçonnerie	SARL BATISEVRE	Route de Mauléon	05.49.81.11.87	
Minoterie	M. BERAUD Fabien	3 La Guierche	05.49.81.67.43	contact@minoterieberaud.fr
Producteur de fruits (kiwis)	EARL LA GIRARDIERE	La Girardière	05.49.81.67.02	
Travaux Publics et Agricoles	SARL GABARD	Le Poux	05.49.81.68.01	
Achat Réparation Revente de cars	AVS 2000	22 Boulevard Maumusson	05.49.81.35.27	
Sellerie (ceintures, porte-cartes, sièges auto…)	SELLERIE CÔTÉ NORD	4 La Richardière	06.27.01.04.77	sandra.renoux@hotmail.fr
Maréchal-Ferrant	OB MARECHALLERIE	La Giraudère	07.68.97.70.10	
Travaux Publics Particuliers Collectivités	ESTP	5 La Guierche	02.51.57.60.22 07.50.65.29.25 06.45.62.73.56	contact@estp85.fr
CHAMBRES D'HÔTES - GÎTES - HÉBERGEMENT INSOLITE				
Mme MAURY	Le Petit Puy Loup	3 chambres	05.49.74.12.61	marinettemaury@hotmail.fr
M. et Mme BOISSONNOT	29 rue de la Noue aux bergers	2 chambres	05.49.81.69.32	
M. Frédéric DUBOIS	La Dorgisière	4 chambres 10 pers. 240 m²	05.49.67.72.12 06.09.25.76.86	
M. et Mme Jean-Luc GABARD	Les Ecorcins	4 chambres 8 pers. 150 m²	05.49.81.68.46 06.71.57.77.16	jean-luc.gabard@wanadoo.fr
M. et Mme Jean-Pierre JEISSOU	Les Fourboutières	2 chambres 4 pers. 67 m²	05.40.34.99.30 06.68.64.44.37	jeanpierrejeissou@yahoo.fr
		3 chambres 6 pers. 112 m²		
		3 chambres 6 pers. 91 m²		
M. et Mme Robert GABARD	La Grolière	3 chambres 7 pers. 90 m²	05.49.81.69.52 06.47.04.10.17	robert.gabard@orange.fr
M. et Mme Eric TESSIER	1 Le Grand Poiron	2 chambres 5 personnes	05.49.81.61.78 06.13.14.04.28	
Mme Lucette ROUSSEAU	4 La Doutière	3 chambres 6 personnes	05.49.81.66.12 06.33.37.56.38	
M. et Mme Daniel GABARD	Le Petit Poiron	2 chambres 5 personnes	05.49.81.66.14 06.76.50.71.06	
Mme Julie DOUX «La Belle Etoile»	3 L'Aumônerie	4 personnes	06.73.22.57.81	contact@nuit-a-la-belle-etoile.fr
Mme JEANOT Amélie	19 rue Pierre Jeissou Lieu-dit les Fourboutières	Studio 10min du Puy du Fou	06.14.25.06.32	
		Cabane Finlandaise		
RICOUARD Laurence	20 rue du Gros Chêne	Gîte à 10/15min du Puy du Fou		
THEROND Érick Gîte du Fou	30 rue du Gros Chêne			

INFOS

TARIFS LOCATION DE SALLES

SALLE MONTFORT	
Sans chauffage	100 €
Avec chauffage	100 € + 3 €/jeton

(1 jeton = 1 heure de chauffage)

SALLE SOCIO-EDUCATIVE (cantine)		
	1 jour	2 jours consécutifs
Sans chauffage	150 €	200 €
Avec chauffage (15/10 au 15/05)	160 €	210 €

SALLE OMNISPORTS	
Vin d'honneur mariage (à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle – hors location Libellule)	90 €

Caution de 200 € pour toutes ces salles. La caution sera restituée en partie ou en totalité, en fonction du nettoyage et de la remise en état des lieux utilisés

SALLE "LA LIBELLULE"	PARTICULIERS RESIDANT À ST AMAND	PARTICULIERS NE RESIDANT PAS À ST AMAND	ASSOCIATIONS DE ST AMAND (1 manifestation gratuite/an avec participation de 100 € pour le nettoyage)	ASSOCIATIONS HORS ST AMAND	ENTREPRISES
Salle + Espace traiteur	500 €	630 €	500 €	630 €	650 €
Salle seule	420 €	530 €	420 €	530 €	550 €
2e jour de location (même locataire que la veille)	150 €	190 €			
Soirée réveillon payante	835 €	1 035 €	730 €	1 035 €	1 050 €
Utilisation de la salle omnisport pour Vins d'honneur et Mariages (intérieur ou extérieur)	50 €	50 €			

Caution de 500 € exigée un mois avant la date retenue. La caution sera restituée en partie ou en totalité, en fonction du nettoyage et de la remise en état des lieux utilisés.

Des arrhes à hauteur de 20 % seront versés à la réservation au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Pour toutes les salles, en cas de détérioration, l'utilisateur devra payer les frais de réparations (remboursement auprès de la Collectivité ou directement auprès de l'entreprise). La caution sera conservée jusqu'à l'issue du litige.



CIMETIÈRE

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE ET REDEVANCES FUNERAIRES

	15 ans	30 ans	50 ans
Concession (2 m² pour 1 adulte et 1 m² pour 1 enfant)	20 € le m²	45 € le m²	70 € le m²
Espace cinéraire (cavurne)	200 €	350 €	

Taxe d'inhumation (dépôt urne ou inhumation cercueil), taxe d'exhumation, taxe de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 30 €

L'équipe d'animation paroissiale de St Amand, vous présente ses vœux les plus sincères pour 2020.

Elle vous propose un moment d'échanges et de convivialité autour de la galette des rois, le mercredi 29 janvier à 16h salle Montfort (si les conditions sanitaires le permettent).

Toutes les personnes qui participent à la vie religieuse ou matérielle de la paroisse sont cordialement invitées.



LA SARL GABARD SE DIVERSIFIE

SARL GABARD

Gilles GABARD créé en 1969 la SARL GABARD au lieu-dit Le Poux à Saint-Amand-sur-Sèvre. Cette entreprise familiale propose ses services pour l'exécution de travaux principalement agricoles. Reprise 30 ans plus tard par ses 2 fils, Fabrice et Damien, elle poursuit son développement dans le domaine agricole et cherche à se diversifier en ouvrant ses prestations aux travaux publics, à l'entretien forestier et environnemental.

BOCASÈVRE ENVIRONNEMENT

Dans ce contexte, elle saisit l'opportunité en mars 2019 de s'associer en cogérance à l'entreprise BOCASÈVRE dirigée par Adrien GABARD, Tony GABORIT et François GUILLOTEAU implantée à Saint-Michel-Mont-Mercure. Cette nouvelle société sait répondre à toute demande de particuliers* ou de professionnels concernant des travaux de débroussaillage, d'élagage ou d'abattage d'arbres.

ESTP

Par ailleurs, c'est début 2020, qu'elle fait le choix d'une nouvelle collaboration qui se concrétise en mars. Fabrice et Damien décident de rejoindre, en tant qu'associés, Hervé et Jérôme PALLARD dans leur projet d'installation. Après 15 ans d'expérience dans le secteur des travaux publics, Hervé et Jérôme deviennent donc cogérants d'ESTP. L'Entreprise Spicéenne de Travaux Publics s'adresse aux particuliers et aux collectivités pour la pose d'enrobé, de bicouche, de béton désactivé, ainsi que pour tous travaux d'assainissement ou de terrassement pour les bâtiments agricoles et industriels.

SARL GABARD
Le Poux 79700 ST-AMAND-SUR-SÈVRE
06 09 05 35 04 - sarl.gabard@hotmail.fr
SARL Gabard - www.gabard79.com

BOCASÈVRE ENVIRONNEMENT
La Burlandière 85700 SÈVREMONT
06 71 93 98 96
tonygaborit@bocasevre-environnement.fr
bocasevre-environnement
www.bocasevre environnement.fr

ESTP
53 Rue de la Libération 85590 LES ÉPESSES
07.50.65.29.25 / 06.45.62.73.56
h.pallard@estp85.fr
estp85





**En 2021, cette entreprise sera éligible au crédit d'impôt pour la taille de haie.*

DE NOUVELLES INSTALLATIONS

Id Charpente - Samuel BOISSINOT
4 rue de la Noue aux Bergers
06.73.06.89.30 - contact@id-charpente.fr

SV Couverture zinguerie bardage - Sébastien VIGOUROUX
7 rue du Stade
06.36.09.73.47 - sebastienvgx@gmail.com

Webmaster/Webdesigner - Lucie ANGELINI
10 rue du Pré Allant
06.03.74.01.36 - contact@universcreaweb.fr

Agriculture - Bonny CASSIN à la Rimbaudière (reprise de l'exploitation de Charles Boury)

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 14h - 18h
Mardi, Jeudi : 9h - 12h30
Vendredi : 9h - 13h

BIBLIOTHÈQUE

Samedi : 10h - 12h

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

PALLARD Naëlle.....18 février
MORIN Louison..... 22 mars
BRÉMAND JUTAN Charlie ..... 5 avril
BRÉMAND JUTAN Sacha..... 5 avril
MORIZOT Lilou.....10 mai
MOTARD Léon .....15 mai
ANLI Wissam.....5 juin
REMIGEREAU Zélie.....19 juin
GITEAU GOURLAY Lyssandre ....25 juin
GIRARDEAU Aliénor .....2 juillet
DAVID Bastien .....9 juillet
FRESNEAU Tom.....26 juillet
JOUSSET Valentine .....30 juillet
BROSSARD Louison ..... 25 août
VION Aria ..... 29 août
LOISEAU Apolline.....30 septembre
PINEAU Léane..... 9 décembre

DÉCÈS

LANDREAU Léa
née MANCEAU ..... 14 janvier
CAILLAUD Yvonne
née PAPIN .....6 février
BARON Maurice .....24 avril
TRICOT Joseph .....10 juin
REVEREAU Joseph ..... 30 août
BITEAU Gérard ..... 19 octobre
AMARÉ Gilbert .....29 novembre
CAILLAUD Jacqueline
née LOISEAU ..... 3 décembre

MARIAGES

JOUBARD Johann & GIRODEAU Muriel .....11 juillet
RETAILLEAU Guillaume & MORIN Mélanie..... 8 août






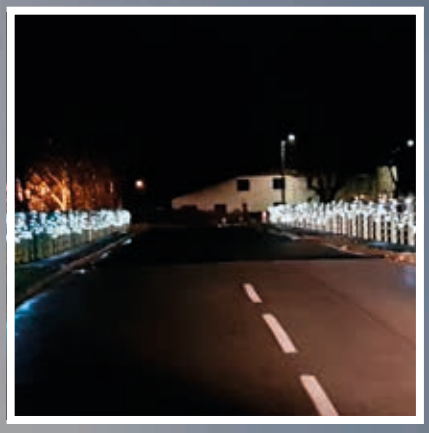



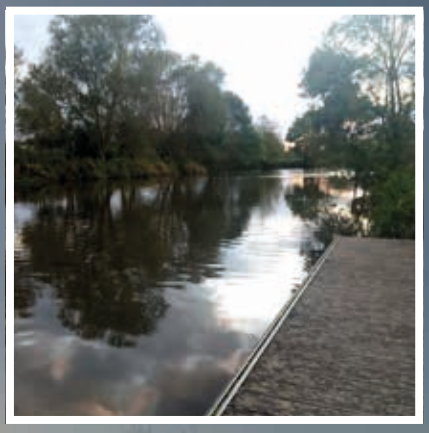

SAINT AMAND SUR SÈVRE

BULLETIN MUNICIPAL N°31 – JANVIER 2021

Bulletin municipal imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé. Création et impression : L'impression Créative - 05 49 65 14 40 - Labellisé
Crédits photo : Mairie de Saint Amand Sur Sèvre, Fotolia